

Intégration 6.1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3904.F.18

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2018-2019

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 52 Temps de travail personnel encadré : 33h Temps de travail personnel individuel : 40h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle la mise en œuvre de la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du/de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleure qualité de vie possible.
- F1 : Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes.
- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.

Haute école de santé
Genève

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Evaluer le parcours de soins d'un patient tant en milieu hospitalier qu'en milieu domiciliaire en élaborant un projet de soins et un accompagnement infirmier à une personne exposée à une situation de santé complexe ainsi qu'à son entourage dans une visée systémique.
- Participer à la mise en place de conditions de la collaboration interprofessionnelle.
- Développer des compétences d'encadrement d'autres étudiants en formation en soins infirmiers.
- Démontrer une pratique respectueuse de l'éthique et de la déontologie professionnelle en particulier dans les rôles d'expert en soins, collaborateur, professionnel et formateur.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

A travers des situations cliniques, remobilisation des contenus en lien avec la prise en soin de personnes confrontées à des besoins de santé spécifiques (fibrillation artérielle, maladie de Parkinson, prothèse totale de la hanche) en intégrant les liens pharmacologiques et les examens de santé.

Approfondissement des habiletés de conduite de réunion et d'animation de groupe, l'utilisation de technique de communication entre différents professionnels, avec un proche aidant et avec un patient, Utilisation de techniques d'entretien (rôle de formateur, collaborateur, relation d'aide...)

Analyse critique d'un dossier de soins et proposition d'amélioration

Elaboration de projet de soins dans une situation complexe, à différentes périodes d'une hospitalisation, en se référant à une théorie ou un modèle infirmier au choix

Le parcours de soins :

- Fonctionnement et organisation des soins hospitaliers. Identification et analyse durant tout le parcours de soins des rôles et implications des équipes pluridisciplinaires.
- Fonctionnement et organisation des soins à domicile : Présentation des pratiques professionnelles domiciliaires, liens existants entre le milieu hospitalier et les soins à domicile.
- Le réseau genevois existant afin de maintenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à domicile.

La collaboration :

- Planification des soins en lien avec une prise en soins de plusieurs patients.
- Transmission des soins de plusieurs patients correspondant à une charge d'activité d'un-e infirmier-ère nouvellement diplômé-e.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, analyse de situation, recherche documentaire, apprentissage par problème, vignettes cliniques, calcul médical, présentation orale, simulation, quizz, Moodle HES-SO.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présents).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur trois stations d'ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés), dont une avec un temps de préparation prolongé, en individuel. Ils auront lieu le 8 et 9 juillet 2019.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E attribuée sur la base du calcul d'une note moyenne des 3 stations, chacune des stations devant être validée.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Le calcul de la note est obtenu à l'aide du barème fédéral Suisse

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note FX au module Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral individuel, ayant lieu en semaine 37.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'évaluation du module repose sur trois stations d'ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés), dont une avec un temps de préparation prolongé, en individuel. La date sera précisée par le-la responsable du module le plus rapidement possible.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- Alligood, M. R., & Tomey, A. M. (Eds.). (2014). *Nursing Theorists and their work* (8th ed.). USA: Mosby Elsevier.
- Haute Autorité de Santé. (2012). *Guide du parcours de soins. Maladie de Parkinson*. Accès http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-04/guide_parours_de_soins_parkinson.pdf
- Dadriou, M. (2011). *Raisonnement et démarche clinique infirmière*. Paris : De Boeck-Estern International, N., AFEDI, & AQCIS. (2013). *Diagnostics infirmiers 2012-2014: Définitions et classification*. Elsevier Masson.
- Jarvis, C. (2013). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Québec : Chenelière édition. (chapitre : évaluation neurologique et Tâches de développement et de promotion de la santé à travers les cycles de la vie).
- Prudhomme, C.H & Brun, M.F. (2005). *Neurologie, soins infirmiers dans les affections du système nerveux*. Paris : Edition Maloine.
- Lavoie, J.P. & Guberman, N. (2009). Le partenariat professionnel-famille dans les soins aux personnes âgées. Un enjeu de reconnaissance. *Lien social et Politiques*, 62, 137-148.
- Scheerlinck, T. (2011). *La rééducation après une prothèse de hanche*. Bruxelles: Universitair Ziekenhuis Brussel. En ligne : http://patinfo.uzbrussel.be/folder/orthopedie/prothese_de_hanche.pdf
- Service de chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur. (2011). *Prothèse de hanche : mode d'emploi*. Genève : Hôpitaux universitaires de Genève. En ligne : http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/documents/prothese_hanche_08_11.pdf
- Trentham, B., Andreoli, A., Boaro, N., Velji, K. & Fancott, C. (2007). SBAR: A Shared Structure for Team Communication. Toronto: Toronto Rehabilitation Institute. En ligne <http://www.patientsafetyinstitute.ca/French/research/cpsiResearchCompetitions/2005/Documents/Velji/Deliverables/SBAR%20Communication%20Toolkit.pdf>

8. Responsable du module et enseignants

Responsable :	Anne Marty
Maîtres-s d'enseignement:	Marie Léocadie, Anne Marty, Wendy Pacini
Chargé-e-s de cours :	Jane Di-Stephano, Marie-Josée Dubas, Hasna Pfeifle-Majmou, François Vuilleumier
Vacataire-s expert-s :	sont amenés à intervenir pour répondre aux besoins spécifiques du module.
Assistant-e-s :	Emma Leavy